

Notes d'allocution pour une présentation effectuée par  
George E. Lafond  
organisée par le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur  
au Toronto Marriott Downtown Eaton Centre  
525, rue Bay  
Toronto ON M5G 2L2  
Le 26 juin 2008

Version non définitive

Tout d'abord, j'aimerais formuler quelques observations très concrètes concernant une analyse plus poussée des objectifs d'ordre plus général de nos efforts — les vôtres et les miens, dans le domaine de l'enseignement postsecondaire. Ces commentaires se rapportent au projet de réconciliation au Canada.

La réconciliation est un processus visant le renouvellement des relations entre les gouvernements, les institutions et les individus ainsi que les peuples et populations autochtones en vue de constituer une société plus juste et équitable. Ce processus est en voie de réalisation réellement depuis 1982, bien qu'il ait également inspiré le processus des traités, l'excuse récente du gouvernement du Canada pour l'internement dans des pensionnats et les sévices qui y ont été commis.

Des traités n'auraient jamais pu être conclus si, dans les années 1800, les chefs avaient cru que leurs enfants iraient dans des pensionnats et que leur langue, leur culture et leur mode de vie feraient l'objet d'une campagne délibérée de changement visant à les rendre similaires à la langue, à la culture et au mode de vie de l'une des parties à ce processus de réconciliation. La réconciliation n'est pas une assimilation. Les erreurs peuvent s'avérer coûteuses (les revendications territoriales, les indemnités en rapport avec les pensionnats), mais nous devons en tirer des leçons et ne pas les reproduire. La vie va vers l'avant mais est comprise par une rétrospection et nous devons appliquer demain les leçons tirées du passé alors que nous songeons à la responsabilité des résultats en matière d'éducation aujourd'hui et dans l'avenir.

Les valeurs sur lesquelles se fonde une relation de réconciliation sont le respect, la réciprocité (comme en sont le gage les traités pour ceux qui entretiennent ces valeurs), un engagement commun envers un avenir meilleur et un règlement pacifique des conflits sans qu'une partie n'impose ses solutions à l'autre faisant partie d'un accord prédominant.

L'amélioration de l'enseignement fait partie d'un processus de réconciliation, puisque cela comporte l'obtention de meilleurs résultats pour les enfants et les jeunes autochtones, mais en reconnaissant également leur différence et que cette différence doit être prônée et non exclue. Le savoir, les langues et la culture autochtones peuvent être fortifiés par tous au sein du système d'éducation du Canada, puisqu'il peut s'agir d'un système favorisant la réconciliation.

L'enseignement postsecondaire doit être considéré dans ce même contexte de réconciliation. Des relations devront être établies avec les administrations et les organisations des Premières nations, des Métis et des Inuits afin d'assurer que les étudiants reçoivent un soutien adéquat et qu'ils réalisent tout leur potentiel. Entretenir ces relations peut nécessiter certaines compétences nouvelles pour les établissements d'enseignement postsecondaire. Par exemple, la négociation avec les administrations locales des Premières nations peut représenter un défi lorsque les autorités changent tous les deux ans.

Résoudre les lacunes dans le système de services sociaux (telles que les soins de santé, le système d'éducation primaire et secondaire et le système juridique) pourrait faire en sorte que le soutien aux familles autochtones pour la réussite scolaire de leurs enfants intégrant des études postsecondaires soit réduit. Les familles pourraient être aux prises avec la pauvreté, le racisme, des problèmes de maladies chroniques, un stress intense, une exclusion sociale, la malnutrition et le manque de ressources ou de possibilités d'assurer une expérience dans la première enfance qui soit enrichissante lors des périodes cruciales du développement du cerveau au cours des premières années qui ont plus tard une incidence sur la résilience.

Quelle est l'une des pierres de touche les plus indispensables à la réconciliation dans le domaine de l'éducation? Délaissier les méthodes du passé qui comprenaient, à l'époque des pensionnats, une croyance idéologique en l'assimilation au moyen de l'enseignement religieux dogmatique. Adopter des stratégies fondées sur l'expérience afin de combler le fossé, créer des possibilités, surmonter les failles qui, dans certains cas, ont été transmises de générations à générations, et rendre compte de façon régulière et adéquate des progrès accomplis auprès des institutions et du public.

Quelles pourraient alors être les exigences d'une méthode de recherche visant à comprendre les obstacles, à déterminer les stratégies en vue de supprimer les obstacles et d'améliorer les résultats?

Comme un grand nombre d'entre vous ici le savent, le problème consiste en l'absence de données suffisantes et de résultats probants sur la réussite des Autochtones, et de stratégies visant à appuyer l'amélioration de la réussite scolaire. Nous devons remédier à ces lacunes. Je ne suis pas un spécialiste dans le domaine de la recherche, mais j'aimerais présenter en quelque sorte une liste de magasinage (une liste de souhaits au Père Noël, si je puis dire) des points pour lesquels nous pouvons renforcer, coordonner et améliorer nos efforts.

Quelques réflexions

Le premier point le plus important est de s'assurer d'identifier les enfants autochtones au sein du système public d'éducation et de suivre leurs progrès

dès l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire jusqu'au secondaire. Nous avons besoin de trajectoires et d'études longitudinales.

1. Nous devons effectuer le suivi des résultats scolaires pour les enfants autochtones à l'aide de données de surveillance administrative adéquates au niveau de l'enfant. Des moyens d'apprentissage précoce (entrée à la maternelle sur une année ou plus tôt), et un dépistage précoce des difficultés d'apprentissage (audition, vue, problèmes d'ordre neurologique ou autres incapacités — troubles d'alcoolisme fœtal).
  - a. Des données satisfaisantes sont nécessaires sur la capacité d'apprentissage lors de l'intégration à la maternelle.
  - b. La participation à des occasions d'apprentissage au préscolaire et au primaire, et déterminer si celles-ci favorisent la capacité d'apprentissage, la maturité et d'autres compétences nécessaires lorsque les enfants intègrent le système d'éducation primaire. (La Colombie-Britannique a commencé à attribuer des numéros d'enseignement personnels aux enfants d'âge préscolaire fréquentant des centres d'apprentissage précoce « Bâtir pour l'avenir » afin de déterminer l'incidence en maternelle, en portant un accent tout particulier aux enfants autochtones.)
  - c. Des données satisfaisantes sur les progrès scolaires, avec des examens et des analyses des résultats de façon régulière (4, 7, 9, 11 années, etc.).
  - d. Des données satisfaisantes sur la comparaison entre les progrès des garçons et des filles au primaire et au secondaire tout en déterminant clairement un écart entre les sexes dans les résultats scolaires au fur et à mesure de la parution de recherches.
  - e. Les données doivent être analysées afin d'identifier les enfants à risque d'un point de vue géographique de même qu'au sein des districts scolaires, et il faut déterminer si des stratégies sont en place afin de les appuyer.
  - f. Évaluation des stratégies. La Colombie-Britannique dispose d'ententes visant l'amélioration des résultats des Autochtones pour quarante de ses districts scolaires. Des relations solides dans l'environnement concret sont cruciales afin de s'adapter au niveau de l'enfant mais également pour rendre compte des résultats. La Saskatchewan dispose d'ententes et d'autres provinces également afin que les conseillers scolaires, les administrateurs ainsi que les éducateurs aient des priorités et des instruments de responsabilisation.
2. La cohorte postsecondaire doit être mieux identifiée et nous devons mener une évaluation afin de déterminer si les étudiants disposent ou non d'occasions multiples d'achever leur études secondaires (s'il y a lieu) et d'intégrer des études postsecondaires. Dans le contexte de l'Ontario, où il y a environ 250 000 Autochtones dont plus de la moitié de cette

population est âgée de moins de 25 ans, nous nous retrouvons avec une cohorte importante en voie d'augmentation. Avec seulement 4 000 étudiants maintenant inscrits à un programme d'études postsecondaires, nous pouvons constater l'occasion manquée de réussite. Un déficit grave, et je peux faire l'hypothèse qu'il y aurait environ 30 000 étudiants qui ne reçoivent pas une éducation.

3. L'évaluation de ce qui fonctionne afin de s'appropriier la cohorte perdue et d'améliorer la capacité d'apprentissage de la nouvelle cohorte lors d'études postsecondaires. La cohorte perdue ne devrait jamais être considérée perdue. La caractéristique principale du profil d'un étudiant autochtone de niveau postsecondaire en Ontario est d'avoir une mère monoparentale. Quelles seraient ses préoccupations et en quoi celles-ci éclaireraient-elles la recherche?
  - a. Le soutien disponible pour le logement et les transports (peut s'avérer un problème important en Ontario).
  - b. Les occasions de formation en ligne afin de permettre aux étudiants de passer un certain temps dans la communauté lors de la transition à des programmes d'études postsecondaires.
  - c. Une aide à l'enfance disponible et des occasions d'apprentissage au préscolaire et au primaire.
  - d. Des moyens de soutien pour la transition de même que l'excellence scolaire et la réussite scolaire.
  - e. Une culture et un environnement intégrant les étudiants. Comment pouvons-nous mesurer l'intégration — des recherches éclairantes sur l'intégration. La participation aux activités des étudiants et aux événements, la volonté de représenter la culture et les traditions autochtones au sein des établissements postsecondaires, notamment par des signes visibles de réussite et de reconnaissance (rendre hommage aux étudiants ayant fait preuve d'excellence dans les années passées, aux arts, à la culture, aux programmes des anciens, au savoir autochtone et aux programmes d'études autochtones).
  - f. Se servir de la liste d'anciens élèves aux fins de recrutement et faire régulièrement des sondages auprès de la population étudiante autochtone sur leur expérience et leurs idées d'amélioration et d'apprentissage continu pour les étudiants et les communautés autochtones.
4. Évaluation des stratégies visant à améliorer les résultats et la réussite. Ce à quoi nous devons accorder une attention plus étroite, et élaborer des projets de recherche crédibles auprès des communautés autochtones concernant les éléments suivants :
  - a. Pourquoi le maintien des étudiants est-il problématique dans les régions névralgiques?

- b. Pourquoi les étudiants sont-ils principalement inscrits à certains programmes? De quelle façon peuvent-ils être encouragés à poursuivre des études dans l'ensemble des programmes?
  - c. Quels liens de responsabilité avec la collectivité permettent de meilleurs résultats? Y a-t-il un plan des services pour les établissements d'enseignement postsecondaire qui a été élaboré avec les collectivités ou les administrations locales des Premières nations et des Métis et approuvé au niveau de l'Assemblée des gouverneurs?
  - d. Quelles ententes avec les établissements d'enseignement sont en place à l'appui de la responsabilisation des collectivités et quelles ressources sont nécessaires afin de financer cette activité?
  - e. Bien que les recherches soient peu concluantes à ce sujet, certains faits laissent entendre que les moyens de soutien à la culture et aux langues autochtones au sein des établissements d'enseignement postsecondaire joueront un rôle protecteur afin de maintenir la participation des étudiants et de favoriser la réussite.
  - f. Des données plus probantes laissent entendre qu'il y a une étroite corrélation entre le soutien scolaire et la réussite, si le soutien scolaire prend appui sur l'excellence et la norme de réussite pour la cohorte et non la norme d'échec.
5. Des recherches sont nécessaires sur les retombées économiques liées au fait de ne pas former le capital social que représentent les étudiants autochtones de niveau postsecondaire. Les coûts liés aux déterminants sociaux de la santé (les maladies chroniques, la disponibilité de la main-d'œuvre, etc.) et les failles qui ont été transmises de générations à générations. Le besoin d'investissements doit être étayé par des éléments de preuve.
6. Quels programmes représentent un changement réel et durable? L'université de la Saskatchewan dispose de certains modèles à cet effet. Le Programme de formation des enseignants indiens (PFEI), BNC, avec une expérience de 35 ans. Besoin d'être actualisé et renouvelé mais également de fournir des données probantes et satisfaisantes sur la formation du capital social dans les régions visées. Ont tendance à être le fruit de quelques dirigeants charismatiques et convaincants. Ne peuvent être maintenus sans soutien ni évaluation. De nombreux programmes dans l'ensemble du Canada ne font pas la collecte ni l'analyse des données et ne sont pas évalués afin de déterminer s'ils sont utiles ou aptes à l'amélioration des résultats.
7. Nous ne disposons pas de solides assises scientifiques comprenant des études d'envergure des cohortes portant sur les résultats et les stratégies. Nous devons travailler en ce sens.

- a. Exemple — Representative for Children and Youth de la Colombie-Britannique a réalisé une étude approfondie d'une cohorte comprenant 30 000 enfants recevant de l'aide à l'enfance au cours d'une période de huit ans afin d'évaluer les résultats scolaires. Pour les enfants recevant de l'aide à l'enfance, le taux d'obtention de diplôme était de 20 p. cent, et pour les enfants autochtones recevant de l'aide à l'enfance, de 13 p. cent. Ces chiffres diffèrent de façon frappante du taux d'achèvement des études secondaires dans la province, qui est de 80 p. cent. Ce groupe a un profil de vulnérabilité analogue à celui du groupe faisant ici l'objet de l'évaluation. Des écarts énormes, mais il est impossible d'adopter des stratégies sans données probantes. Prend part maintenant à des stratégies rigoureuses et diversifiées afin d'améliorer ces résultats, d'en effectuer le suivi et d'évaluer les stratégies en vue d'une amélioration. Un suivi régulier de ces résultats effectué par le gouvernement (chaque année ou plus souvent) a servi à mieux adapter les politiques de l'État afin de combler un fossé dans le domaine de l'éducation ignoré en grande partie.

Je m'interromps ici pour faire place aux questions et à toute suggestion.

#### Notes documentaires

Selon le recensement de 2006, 242 495 personnes en Ontario se sont identifiées comme étant des Autochtones, représentant 21 p. cent de la population autochtone totale au Canada (Statistique Canada, 2007). Parmi celles-ci, 158 395 s'identifient comme étant membres des Premières nations, 12 295 des Inuits et 71 805 des Métis.

Dans l'ensemble du Canada, un nombre croissant de personnes faisant partie de la population autochtone vivent dans les zones urbaines plutôt que dans les réserves. En Ontario en 2006, 70 p. cent des peuples des Premières nations vivaient à l'extérieur des réserves, dont 76 p. cent vivaient dans les zones urbaines et 46 p. cent dans les régions métropolitaines de recensement (zones urbaines avec des populations dépassant 100 000 personnes) (Statistique Canada, 2007).

Au Canada, près de la moitié de la population autochtone (48 p. cent) est âgée de moins de 24 ans (Statistique Canada, 2007). Selon les extrapolations de Statistique Canada (2006), l'Ontario continuera d'avoir le nombre absolu le plus élevé de gens autochtones jusqu'en 2017. Cela laisse entendre qu'au cours de la prochaine décennie, l'Ontario continuera d'avoir une jeune population autochtone grandissante qui a les capacités de faire des études postsecondaires.

Il a été déterminé dans un rapport récent, réalisé à la demande du ministère de la Formation et des Collèges et Universités (Educational Policy Institute, 2007), qu'il y a environ 4 000 étudiants autochtones faisant actuellement des études universitaires en Ontario (environ 1 p. cent de la population étudiante totale des universités), et au moins

4 500 étudiants autochtones faisant des études collégiales en Ontario (entre 2 et 3 p. cent de la population étudiante totale des collèges).

D'autres sources indiquent que les chiffres sont plus élevés. En 2006, les universités ont fait part dans l'Enquête nationale sur la participation étudiante que 2 p. cent de tous les étudiants de première année à l'université en Ontario s'identifiaient comme étant des Autochtones. En 2007, l'Enquête auprès des candidats aux études collégiales indiquait qu'environ 4 p. cent de tous les étudiants présentant une demande dans les collèges s'identifiaient comme étant des Autochtones.

En général, il y a eu une augmentation du taux de réussite des étudiants autochtones au Canada. Entre 1996 et 2001, le taux de réussite des populations autochtones et non autochtones a augmenté à raison de 3 p. cent dans l'ensemble. Toutefois, l'écart de réussite pour les études postsecondaires entre la population autochtone et la population non autochtone s'est maintenu à environ 15 points de pourcentage (Affaires indiennes et du Nord Canada, 2004).

### *Programmes d'établissements d'enseignement*

Bien que les taux de réussite des études postsecondaires s'améliorent (Rae, 2005; Malatest, 2004; Statistique Canada, 2003), il est également vrai que les taux d'obtention de diplôme d'études secondaires pour les peuples autochtones continuent d'être inférieurs à ceux de la population générale (Mendelson, 2006), expliquant peut-être en grande partie l'écart entre les taux de participation des étudiants de niveau postsecondaire autochtones et non autochtones. Cette situation rend les programmes d'approche précoce tout particulièrement importants pour les jeunes autochtones en encourageant et en appuyant leur cheminement lors de la poursuite d'études postsecondaires (Homes, 2006)<sup>1</sup>. Dans un rapport récent pour l'établissement Caledon, Michael Mendelson (2006) laisse entendre que les jeunes autochtones qui obtiennent un diplôme d'études secondaires peuvent poursuivre tout aussi bien des études postsecondaires que les jeunes faisant partie de la population générale<sup>2</sup>.

Une fois qu'un étudiant autochtone a été accepté dans un programme d'études postsecondaires, il peut devoir faire face à des obstacles particuliers quant à la poursuite des études et à l'obtention d'un diplôme. Dans une analyse documentaire de 2004, réalisée à la demande de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, R.A. Malatest (2004) a énuméré certains de ces obstacles d'ordre culturel, démographique et géographique, individuel et personnel, ainsi que financier.

En raison du fait de comprendre de mieux en mieux l'importance de la participation des Autochtones à des programmes d'études postsecondaires, et de la connaissance des défis uniques auxquels doivent faire face les étudiants autochtones, les universités et

---

<sup>1</sup> David Holmes, dans son inventaire des programmes universitaires pour les étudiants autochtones, appelle ce processus un « recrutement proactif ».

<sup>2</sup> On devrait noter qu'il s'agit d'un calcul sommaire; les données pour les étudiants autochtones dans les programmes d'études postsecondaires sont incomplètes et peu fiables.

collèges de l'Ontario sont à mettre au point des programmes inédits et innovateurs afin de susciter et de maintenir la participation des étudiants autochtones en vue de l'obtention d'un diplôme. En Ontario, les collèges en particulier semblent bien réussir à susciter la participation des étudiants autochtones, à les accepter dans le cadre de programmes et à leur conférer un diplôme (Mendelson, 2006).

Certains de ces programmes d'établissements d'enseignement sont réalisés à l'aide du financement de la Stratégie d'éducation des Autochtones du gouvernement provincial. Certains de ces programmes ont été élaborés par suite de l'accent accru porté par le gouvernement provincial à l'accès pour les jeunes sous-représentés au sein des établissements d'enseignement postsecondaire de l'Ontario. Et la plus grande partie de ces programmes sont réalisés compte tenu des besoins des collectivités et de la compréhension accrue dans le secteur postsecondaire que l'augmentation de la participation autochtone constitue une priorité dans l'ensemble du secteur.

Dans le document de travail de 2002 du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC) (Malatest, 2002), on a relevé un certain nombre de thèmes qui semblaient être présents dans les programmes donnant de bons résultats : la prestation aux collectivités, les programmes d'accès, le partenariat avec les communautés autochtones et les principaux établissements d'enseignement, la gouvernance par les Autochtones de l'éducation et le soutien aux étudiants qui répond aux besoins des Autochtones. Ces thèmes pourraient servir comme points de départ à l'évaluation des programmes ontariens.

Enfin, en guise de note méthodologique, dans le document de travail du CMEC, on mettait en évidence certains des défis dans le cadre de ce type d'exercice, tels que l'absence de données suffisantes afin d'évaluer la réussite des programmes actuels<sup>3</sup>. Par conséquent, la méthodologie utilisée afin de recueillir des données devra très probablement être à la fois quantitative, autant que faire se peut, et qualitative, en nécessitant une certaine forme de méthode d'entrevue ou d'outil d'enquête afin de recueillir des données sur les pratiques prometteuses.

---

<sup>3</sup> La plupart des rapports récents sur la situation de l'accès pour les Autochtones aux études postsecondaires au Canada font allusion à l'absence de données suffisantes dans ce domaine.